

## POUR LE SERVICE PUBLIC, OBLIGATION DE MOYENS

*La fronde chez les magistrats décidant de repousser leurs audiences, leur mobilisation massive sur tout le territoire en réaction aux menaces de sanctions du Président de la République, est inédite et révélatrice de l'état de rejet de la politique gouvernementale. Leur décision de manifester le 10 février, date de grève et de manifestation dans l'éducation, est un indicateur supplémentaire de la tension au sein de la fonction publique. La justice, la santé, l'éducation, la recherche... maintenues sous perfusion, voient l'Etat se désengager et se soustraire à son obligation d'assurer au service public les moyens de ses missions. Le Président de la République, en s'exprimant devant le conseil économique et social sur le dossier de la dépendance, profile de nouvelles destructions des solidarités et le recours à l'assurance individuelle privée. Le pouvoir en place se défait de ses responsabilités et culpabilise des agents tentant de colmater les brèches. Cette situation est flagrante dans les établissements d'enseignement supérieur et les laboratoires, enfermés dans une gestion étroite de la pénurie, incompatible avec un projet scientifique. Doublée de la catastrophe liée à la réforme de la formation des enseignants, la pérennité de formations dans les universités (UFR, IUT, IUFM...) est menacée. Dans les IUT, aujourd'hui, le rassemblement des collègues d'Ile de France à Orsay, à l'occasion de la dernière étape du Tour de France de l'ADIUT-UNPIUT, doit permettre de faire entendre la voix des personnels et d'intensifier l'action.*

### Licence : un comité d'orientation fantoche

Alors que la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche a lancé une nouvelle opération de communication autour d'une « nouvelle Licence », pour masquer son échec, il est urgent d'entreprendre enfin une vraie réforme concertée du cycle licence, permettant la réussite d'un plus grand nombre d'étudiants, sans sélection et maintenant un lien renforcé avec la recherche dès les premières années. Le « décloisonnement des différentes filières post baccalauréat » n'a de sens que si la recherche irrigue toutes les formations et que s'il n'est pas cantonné à la réorientation des étudiants en difficulté. Diplôme national à la lisibilité retrouvée, la licence doit s'appuyer sur une structure nationale commune permettant de faire coexister

des méthodes pédagogiques diversifiées, des contenus coordonnés et concertés avec la communauté universitaire intégrant les spécificités des disciplines. Seul, le comité de suivi licence, émanation du CNESER, a toute légitimité pour faire des propositions. Le SNESUP dénonce la volonté de la ministre de le contourner en nommant un comité d'orientation composé pour l'occasion, présidé par la DGESIP et où tous les membres –universitaires ou représentants des milieux patronaux– sont nommés par le ministère. Pour finir, un cadrage national, notamment en termes de volumes horaires fondés sur les besoins des formations, devra permettre d'en garantir les moyens humains et financiers.

### 22 MARS 2011 - ELECTIONS CNESER

#### VOTER SNESUP POUR DEFENDRE ET PROMOUVOIR LE SERVICE PUBLIC

Voir la profession de foi et la liste des candidats à l'adresse

<http://www.snesup.fr/Votre-metier?aid=5542&ptid=10&cid=3715>

### Les universités mises à l'Index : la voix des collègues

Le SNESUP a décidé d'organiser des débats dans les établissements sur la restructuration de l'Enseignement Supérieur (PRES, fusions, FCS, Index...) "Les universités mises à l'Index : la voix des collègues". Nos analyses en phase avec le vécu des collègues voient confortées nos prises de position. Elles condamnent un processus qui sape les fondements des universités, la démocratie, la collégialité et risque de générer des guerres de tranchées sans précédent au sein de la communauté universitaire. Les dossiers, dont nous nous sommes procuré des copies, n'ont que très rarement fait l'objet d'instruction devant les

instances des universités (CA, CS). Ils excellent par leur vacuité scientifique. Le SNESUP dénonce une imposture, excluant toute expertise scientifique collective, qui ouvre la porte à toutes les formes de clientélismes.

Le SNESUP appelle à multiplier les réunions débats, renforcées par des prises de position dans les conseils, à intervenir auprès des parlementaires, pour condamner le processus « d'excellence » du plan d'investissements d'avenir, la pulvérisation du tissu universitaire et l'atomisation des statuts (chaires d'excellence...).

Voir la profession de foi pour les élections au CNU, adoptée par la Commission Administrative du 10 février, sur le site du SNESUP : <http://www.snesup.fr/Votre-metier?aid=5558&ptid=10&cid=3811>